

2 avril 2017

Saint Clair
(07)

Trophée des Petites Golfeuses & des Petits Golfeurs U10

Conditions de participation

Pour les Comités départementaux

Une équipe de 3 filles U10 et une équipe de 5 garçons U10 par Comité.

Pour les joueuses et joueurs

U10 (nés en 2007 et après), licenciés dans un club du département, avec certificat médical enregistré

Pas de limite d'index.

Forme de jeu

3 Simples / filles / Strokeford / 18 trous.

5 simples / garçons / Strokeford / 18 trous

Shot gun / départ : 09 H 45.

Parcours aménagé par l'équipe du Comité Départemental.

Engagement

Par les Comités Départementaux.

Date limite : **18 mars 2017**.

120 € par le Comité Départemental. Règlement par chèque ou virement bancaire à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

La liste des joueuses doit être envoyée impérativement par Email, avec nom, prénom, club, index et numéro de licence et les noms des accompagnateurs

Conditions particulières

Chariot obligatoire.

Présence obligatoire de 3 parents accompagnateurs par équipe.

Les joueuses recevront un panier repas offert au départ de la compétition.

Les parents accompagnateurs et les Capitaines sont invités au repas, qui aura lieu à la fin de l'épreuve, par la Commission Sportive de la Ligue.

Cette compétition se déroulant en avril, veillez à ce que les joueurs soient correctement habillés.